



ME DÉPLACER

Communauté de communes du Pays de Château-Gontier

- **Les axes routiers** (à partir de Château-Gontier-sur-Mayenne)

- **20 min** de Craon
- **35 min** de Laval
- **1h30** du Mans
- **35 min** de Sablé-sur-Sarthe
- **45 min** d'Angers
- **1h30** de Rennes

- **Vous souhaitez covoiturer ?**

La Région Pays de la Loire offre entre 1€ et 3€ par passager pour les covoiturages du quotidien. Pour plus d'informations, se rendre sur aleop.paysdelaloire.fr

- **Les bornes de recharges pour véhicules électriques**

Les principales communes disposent de systèmes de recharge pour vos véhicules électriques :

- Azé, Place St Aventin
- Château-Gontier, Place de la Mairie
- Azé, Rue de Terre Rouge
- Loigné-sur-Mayenne, Rue d'Anjou
- Château-Gontier, Promenade de Mahier
- St-Denis-d'Anjou, Place Henri IV

- **Service de location de vélos à assistance électrique**

Un dispositif de location de vélos à assistance électriques est disponible à l'intercommunalité pour les trajets domicile/travail sous certaines conditions.

Pour plus d'informations :
Communauté de communes du Pays de Château-Gontier
Le Fournil, Rue du Val de Loire
53 200 Château-Gontier-sur-Mayenne
02 43 70 08 16
gal@sud-mayenne.com

- **Les transports en communs**

La navette 101 express assure les trajets suivants :

- Château-Gontier-sur-Mayenne/Laval
 - Laval/Château-Gontier-sur-Mayenne
- Les lignes régulières sont :
- 101 et 101AD
 - 118 et 118AD
 - 150 et 150AD

- **Le transport à la demande**

Le transport à la demande permet d'effectuer des déplacements de proximité. Sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre au point d'arrêt « TAD » et vous dépose au lieu de votre choix au sein de la Communauté de communes du Pays de Château-Gontier.

- **Les transports scolaires**

Pour vous déplacer, connectez-vous sur le site d'Aléop pour connaître les lignes de transports scolaires à votre disposition.